



36th COFI General Statement IPC Fisheries Group

Nous, le Forum mondial des pêcheurs et des travailleurs du poisson (WFF), le Forum mondial des peuples pêcheurs (WFFP), le Conseil international des traités indiens (IITC), La Via Campesina (LVC), en tant que membres du groupe Pêche du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), et représentant des millions de pêcheurs artisanaux et de peuples autochtones des régions côtières et intérieures du monde entier, sommes heureux de pouvoir à nouveau participer en personne à la COFI.

Cette année marque le 10^{ème} anniversaire de l'adoption des Directives volontaires pour assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives SSF) par le Comité des pêches (COFI) de la FAO. Nous, le Forum mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche (WFF), le Forum mondial des pêcheurs (WFFP), le Conseil international des traités indiens (IITC), La Via Campesina (LVC), membres du Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (IPC), sommes préoccupés par le fait que les Directives SSF continuent de recevoir une reconnaissance limitée. Après une décennie, et malgré les contributions significatives des pêches artisanales à l'emploi mondial, aux moyens de subsistance et à la sécurité et souveraineté alimentaires, les pêcheurs artisanaux et les peuples autochtones sont encore sous-reconnus et marginalisés. Plus alarmant encore, cette année, les pêches artisanales ont été complètement effacées de l'agenda du COFI et reléguées au Sous-comité de gestion des pêches. Nous avons exprimé à plusieurs reprises notre préoccupation selon laquelle aborder les pêches artisanales simplement comme une question de gestion est inadéquat pour traiter la large gamme de problèmes liés à la pêche artisanale, y compris les droits humains, l'accès aux ressources, la protection de la biodiversité et le développement social.

Sous le couvert de l'économie bleue, les pêcheurs artisanaux ont vu leurs droits leur être arrachés, et les institutions nationales assouplir les lois et réglementations en faveur des intérêts et investissements des entreprises. L'IPC a constaté l'échec des institutions nationales à adhérer au principe fondamental de la prise de décision inclusive et démocratique, où les gardiens des eaux côtières et intérieures, des territoires et des moyens de subsistance participent aux décisions affectant directement leurs vies – y compris celles relatives à la production alimentaire et aux ressources naturelles.

Nous appelons nos gouvernements à traiter le manque d'inclusion des pêches artisanales et des peuples autochtones pour participer de manière significative aux processus de prise de décision – y compris ceux liés à la formulation des politiques, aux activités pré et post-récolte et à la gestion des ressources. Les gouvernements doivent s'assurer que les consultations soient menées, permettant une participation active, libre, efficace, significative et informée des individus et groupes locaux aux processus de prise de décision, avant de mettre en œuvre toute activité ou projet pouvant affecter les vies et moyens de subsistance des pêcheurs artisanaux et des peuples autochtones. Nous exhortons donc nos gouvernements et les organismes intergouvernementaux à soutenir les organisations et mouvements dirigés par les pêcheurs artisanaux et les peuples autochtones pour

garantir une représentation légitime et une participation effective dans la détermination des trajectoires de développement.

Nous appelons également nos gouvernements à reconnaître officiellement et à protéger les pêcheurs artisanaux et les peuples autochtones, en accordant une attention particulière aux jeunes et aux femmes, en mettant en œuvre les Directives pour la pêche artisanale. Les pêches artisanales, comme le souligne le rapport "Illuminating Hidden Harvests" de la FAO, représentent une proportion significative des pêches mondiales, et sont essentielles non seulement pour la sécurité et la souveraineté alimentaires, mais aussi pour la préservation des communautés côtières et intérieures ainsi que de notre patrimoine culturel.

L'IPC souligne également l'importance de discuter régulièrement des progrès de la mise en œuvre des Directives volontaires pour assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives SSF). Ce dialogue continu est crucial pour renforcer la gouvernance des océans et aborder le changement climatique et la sécurité alimentaire comme des enjeux interdépendants. En outre, il est vital de réintroduire les discussions sur les pêches artisanales et de petite échelle au sein du COFI, le principal forum mondial pour le débat politique dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

Compte tenu de tout cela, l'IPC exhorte le Comité à ce que le COFI continue d'être le forum pour traiter les questions stratégiques et politiques liées aux pêches artisanales, en tant que point de l'ordre du jour distinct